FICHE DE SYNTHESE : PROFIL DE VULNERABILITE DE L'EAU DE BAIGNADE

Nom de la zone de baignade : Plage de Ramonette

Commune: Le Palais (56360) / Département: Morbihan (56)

## **DESCRIPTION DE LA ZONE DE BAIGNADE**

Nature: sable modérément fin bordée de

falaises

Longueur: 35 m, Largeur: 25 m

Marnage moyen: 3 m mini: 2 m maxi: 5 m

Dates de la saison balnéaire : 15/06 au 08/09 Localisation du point de surveillance ARS :

X: 236204 Y: 6711791 (RGF93)

Fréquentation maximale: 45 personnes

Equipements:-

Accessibilité aux animaux : Chiens interdits.

Autres activités : -

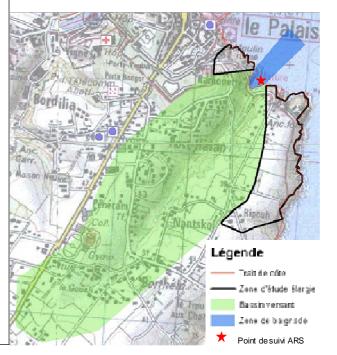
Zones riveraines : centre-ville de Le Palais Occupation du sol en amont de la zone de baignade: habitat pavillonnaire et vacancier.

Population permanente de la commune :

2538 habitants

Population maximale en période estivale :

9737 habitants



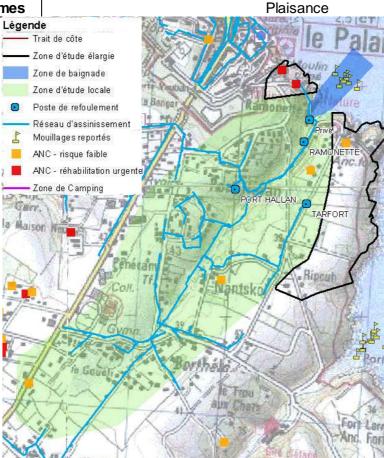
### INVENTAIRE DES SOURCES POTENTIELLES DE POLLUTION

**Assainissement** 

Assainissement non collectif

Postes de refoulement privé, de Ramonette, de Port Hallan et de Tarfort

Activités maritimes



### **QUALITE DU MILIEU MARIN**

#### **Evolution du classement:**

Année	2006	2007	2008	2009	2010
Directive 76/106/CEE	Α	A	Α	A	A
Directive 2006/7/CE			Excellente	Excellente	Excellente

La saison 2011 a vu la qualité de l'eau de baignade un peu moins bonne (classée B au sens de l'ancienne directive). Sur la saison 2012, la qualité de l'eau est revenue à la situation de 2010.

Potentiel de prolifération des macro-algues : pas d'échouages d'algues vertes.

Potentiel de prolifération du phytoplancton : blooms réguliers de Pseudo-nitzschia en saison balnéaire, entrainant l'accumulation de toxines amnésiantes (ASP) dans les gisements naturels de coquillages au large (entrainant des interdictions ponctuelles de vente et de ramassage de coquillages).

# **SITUATIONS A RISQUE (par ordre d'importance)**

Source	Distance par rapport à la zone de baignade (m)	Présence d'une zone tampon entre le rejet et la zone de baignade	Fréquence Conditions de potentielle de rejet déclenchement (par saison balnéaire)		Flux moyen journalier	Conditions aggravantes
ANC à risque fort - Zone d'étude élargie	50	Non (route, roche nue)	Présence d'usagers	Quotidien (100%)	1,9.10 <sup>10</sup>	Pluie orageuse (>10mm/h)
ANC à risque faible - Zone d'étude locale	200	Réseau hydro- graphique	Pluie supérieure ou égale à 3,2 mm/h (pluie hebdomadaire)	19,4%	9,5.10 <sup>7</sup>	Pluie orageuse (>10mm/h)
ANC à risque faible - Zone d'étude locale	800	Réseau hydro- graphique	Pluie supérieure ou égale à 3,2 mm/h (pluie hebdomadaire)	19,4%	9,5.10 <sup>7</sup>	Pluie orageuse (>10mm/h)
ANC à risque faible - Zone d'étude élargie	200	Réseau hydro- graphique	Pluie supérieure ou égale à 3,2 mm/h et courants de jusant	9,7%	9,5.10 <sup>7</sup>	Pluie orageuse (>10mm/h)
PR Ramonette	150	Non (route, roche nue)	Panne	Faible (<1%)	2,4.10 <sup>13</sup>	Pluie orageuse (>10mm/h)
PR Port Hallan	500	Réseau hydro- graphique	Panne	Faible (<1%)	6,1.10 <sup>12</sup>	Pluie orageuse (>10mm/h)
PR Tarfort	500	Réseau hydro- graphique	Panne	Faible (<1%)	5,6.10 <sup>12</sup>	Pluie orageuse (>10mm/h)

## PLAN D'ACTION ET RECOMMANDATIONS

# **Gestion préventive**

Mise en place d'un plan de gestion en cas de pollution suspectée ou avérée

Amélioration de l'information du public : affichage de la présente fiche de synthèse et des analyses ARS à proximité de la zone de baignade

# Mesures de gestion – court terme

Mise en place d'un détecteur de surverse sur le PR Ramonette (2014)

Etanchéification des réseaux du bassin de collecte du poste de Ramonette (2015)